

# **Foncière Paris France**

Siège Social : 52, rue de la Bienfaisance – 75 008 Paris

Société Anonyme au capital de 86 599 900 €

N° Siret : 414 877 118 000 45

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur l'attribution gratuite d'actions existantes  
ou à émettre au profit des membres du personnel  
salarié et des mandataires sociaux**

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 16 mars 2010  
(18<sup>ème</sup> résolution)

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ainsi que des mandataires sociaux de la société Foncière Paris France et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Votre Conseil d'administration vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

*Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 23 février 2010*

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

---

Laure Silvestre-Siaz

**MAZARS**



---

Gilles Magnan